

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date : 15 septembre 2025

Objet : Demande d'aide à la Région Auvergne Rhône-Alpes – Dispositif « Cession à titre gratuit de barnums »

N° 2025-09-15/03

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de septembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 15

Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Monique REMONTET, Robert MATTONI, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU et Céline JANDARD.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absents excusés : Mmes et MM. Jean-Pierre SAPT, Cornelis DROST, Séverine BESSON, Béatrice DESPIERRE, Magali RAMIREZ et Marie-Françoise DESORMIERE.

Procurations : M. Jean-Pierre SAPT à M. Laurent BELUZE, M. Cornelis DROST à Mme Muriel MARCELLIN, Mme Séverine BESSON à M. Robert MATTONI, Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Carole SYLVESTRE, Mme Magali RAMIREZ à Madame Aurélie SIVET et Mme Marie-Françoise DESORMIERE à Mme Céline JANDARD.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 septembre 2025.

Secrétaire de séance : M. Dominique MUZELLE.

Monsieur le Maire explique qu'afin de conforter les communes dans leur rôle d'appui et de coordination aux associations locales qu'elles abritent, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes a mis en place en mars 2025 un dispositif « Cession à titre gratuit de barnums ».

Ce dispositif propose la cession à titre gratuit d'un barnum à une commune, charge à elle de le stocker et de le mettre à disposition des associations présentes sur son territoire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Sollicite une aide auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, via le dispositif « Cession à titre gratuit de barnums » ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Renaizon, le 16 septembre 2025

Le Secrétaire de Séance,
Dominique MUZELLE

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20250915-2025-09-15_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2025
Publication : 17/09/2025

Le Maire,
Laurent BELUZE